## Réunion ordinaire Vendredi 6 avril 2018

L'an deux mil **dix huit**, le **vendredi 6 avril**, le Conseil Municipal de la Commune de BAUGY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20h00 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DARCY Jean-Claude, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/03/2018

Date d'affichage: 30/03/2018

Présents: MM DARCY MMES ET MM MORIN GAMBÉ DENAUW DESAUNAY JOSSEAUX

**D'HEYGERE** 

Absents excusés: MM VAN HOUTEGHEM. PIAT PETIT

Absents:

Madame MORIN a été élue secrétaire

Approbation et signature du compte rendu du précédent conseil.

# **DÉLIBÉRATION N°2018\_001**

# OBJET: Approbation du compte de gestion 2017 de la commune dressé par M. RAMON, Receveur.

.Le conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2016** celui de tous les titre de recette émis, celui de tous le mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant.....

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier **2017** au 31 décembre **2017**, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice **2017** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

# **DÉLIBÉRATION N°2018\_004**

#### **OBJET:** Décision en matière des Taux des Contributions Directes :.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de fixer les Taux en matière de Contributions Directes de la façon suivante:

Taxe d'Habitation17,35%Taxe Foncière (Bâti)18,27%Taxe Foncière (Non Bâti)57,23%

Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) 22,99%

## **DELIBERATION N°2018\_002**

## **OBJET:** Compte administratif 2017.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme MORIN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par M. DARCY Jean-Claude, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIO		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	DEPENSE S OU	RECETTES OU	DEPENSE S OU	RECETTES OU	DEPENSE S OU	RECETTES OU
	DEFICIT(1)	EXCEDENT S (1)	DEFICIT (1)	EXCEDENT S (1)	DEFICIT (1)	EXCEDENT S (1)
OMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						

#### C

Résultats reportés	0,00	57 050.71	25 314.55	0	25 314.55	57 050.71
Opérations de l'exercice	136907.72	170 369.41	79 066.34	428 198.83	215 974.06	598 568.24
TOTAUX	136907.72	227 420.12	104 380.89	428 198.83	241 288.61	655 618.95
Résultats de clôture		90 512.40		323 817.94		414 330.34

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° arrête les résultats définitifs tels que résumé ci-dessus.

#### **DELIBERATION N°2018 003**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Claude DARCY, Maire, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de 91 908.44 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement

#### AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

#### Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

34 857.73 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

57 050.71 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)

91 908.44 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement		323 817.94 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		-984 938.23 €
Besoin de financement F  AFFECTATION = C	=D+E =G+H	-661 120.29 € 91 908.44 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		91 908.44 €

## **DÉLIBÉRATION N°2018-005**

Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local D.S.I.L.

Réaménagement des trottoirs pour permettre la circulation des P.M.R. et création d'espaces de stationnement pour sécuriser les déplacements piétons, rue Saint Médard et rue du Jeu d'Arc.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil, que depuis que des zones de stationnement ont été créées dans le village de Monchy-Humières pour y ralentir les automobilistes qui se rendent à Compiègne, un grand nombre d'entre eux, pour éviter ainsi le ralentissement occasionné par les voitures en stationnement et le feu rouge de la rue de Gournay, passe par Baugy augmentant considérablement la circulation et le danger pour les piétons dans la traversée du village, qui plus est, pour les enfants qui se rendent à l'école maternelle du R.P.I située sur la rue St Médard. Pour faire face à ces nouveaux risques, Monsieur le Maire propose le réaménagement complet des trottoirs et la création de places de parking, rues Saint Médard et du Jeu d'Arc qui ralentira la circulation automobile, sécurisera les déplacements piétons dans le village et plus particulièrement aux abords de l'école maternelle et de la place de la mairie

, Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil une proposition du **Bureau d'Etude** A.C.P. 6ter, rue Saint Joseph 60200 COMPIEGNE pour un montant estimé de 426 180,29€ HT soit 511 416,35€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-décide de faire réaliser les travaux sur les bases du Bureau d'Etude A.C.P. 6ter, rue Saint Joseph 60200 COMPIEGNE pour un montant estimé de 426 180,29€ HT soit 511 416,35€ TTC

-autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux et sollicite une subvention auprès de l'État au titre de la D.S.I.L.

## Objet: vote du Budget Primitif

Le Budget Primitif 2018 est adopté à l'unanimité

pour la Section de fonctionnement, en Dépenses pour un montant 156 124.00 € et en Recettes pour un montant 156 124.00 €

pour la Section d'Investissement en Dépenses pour un montant de 1 027 440.00 € et en Recettes pour un montant de 1 027 440.00 €

REPORTE

**TOTAL DE LA SECTION DE** 

**FONCTIONNMENT** 

156 124.00 €

**VUE D'ENSEMBLE FONCTIONNEMENT DEPENSES DE LA RECETTES DE LA SECTION SECTION DE DE FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT CREDIT DE** VO **FONCTIONNEMENT** 156 124.00 € 156 124.00 € TE **VOTE AU TITRE DU PRESENT BUDGET RESTES A REALISER** (R.A.R.) DE L'EXERCICE 0.00€ 0.00€ RE **PRECEDENT** PO 002 RESULTAT DE RT**FONCTIONNEMENT** 0.00€ 0.00€€

156 124.00 €

INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
VO TE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTE AU TITRE DU PRESENT BUDGET(1) ( y compris le compte 1068)	42 501.77 €	703 622.06 €		
RE PO RT	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	984 938.23 €			
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 027 440.00 €	1 027 440.00 €		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 183 564,00 €	1 183 564,00 €		

## **Questions diverses:**

## Organisation du 14 juillet :

Madame GAMBE présente un devis de paella qui a été retenu pour le repas du 13 juillet au soir, plat auquel il faut ajouter fromage et dessert.

L'animation sera assurée par Musicomoise, groupe composé d'un DJ, d'une chanteuse, d'un guitariste et d'un percussionniste et suivie d'un feu d'artifice. Prochaine réunion d'organisation en juin. **Eclairage public Cavée Castelain :** 

Suite au constat fait par les riverains de la cavée que le nouveau lampadaire, compte tenu de son implantation, n'éclairait pas aussi bien que le précédent, il a été décidé de faire poser une crosse sur le poteau afin d'en déporter la lanterne.

#### Réseau haute tension :

La SICAE vient de déposer une demande de Déclaration Préalable pour la mise en place d'un transformateur Ferme de 7 Voies. Le projet sera soumis aux membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement qui doit se réunir le 17 avril prochain.

#### **Eclairage public:**

L'éclairage public qui restait allumé toute la nuit pendant la durée des travaux d'électrification, sera à nouveau temporisé et la coupure se fera entre minuit et 5heures du matin ; (à quelques minutes près)

#### **Nuisances RD935:**

Un courrier des Maires riverains de la RD935, Monsieur Formont de Coudun, Monsieur Litty de Braisnes et Monsieur Vrancken de Monchy à été adressé à Monsieur le Préfet du département de l'Oise sous couvert de Madame la Présidente du Conseil Départemental pour lui demander de bien vouloir réorganiser la circulation des poids lourds de plus en plus nombreux sur cette route, de mettre en place une déviation par Arsy et de créer un rond point au carrefour de Coudun où un certain nombre d'accidents a déjà eu lieu dont un mortel.

Si la démarche des élus n'était pas prise en compte, une pétition serait lancée auprès des populations de ces villages.

Madame la Présidente du Conseil Départemental a également été informé de l'état de dégradation de la voirie dans la traversée de Baugy notamment. Un technicien doit passer prochainement pour refaire l'asphalte.

## Commémoration du centenaire de la bataille du Matz :

La commémoration du centenaire de la bataille du Matz aura lieu les vendredi 8 et samedi 9 juin 2018.

#### SIVOM de Monchy:

Monsieur le Président du SIVOM d'adduction d'eau et d'assainissement a projeté de mettre le réseau d'eau en affermage (montant estimé 18 000€)

## Rue de l'Eglise:

Le talus face au numéro 9 rue de l'Eglise menace effondrement, Monsieur le Maire a demandé conseil auprès de l'ADTO. Le terrain appartenant à Messieurs Caton, une partie de ce terrain devrait être rétrocédé à la commune pour que des travaux de consolidation soient réalisés par la Mairie.

D'autre part, il est évoqué qu'un sens de circulation unique soit mis en place dans la rue de l'Eglise. Une décision sera prise quand les travaux de voirie seront achevés.

#### Circulation routière :

Monsieur Desaunay demande que soit installé un miroir sur la RD935 face à la rue de la Belle Croix.

## **Déjections canines :**

Monsieur Josseaux souhaite que des poubelles soient installées pour les déjections animales. Un courrier sera adressé aux habitants pour les sensibiliser au problème

Un autre courrier concernant l'entretien des trottoirs (désherbage) leur sera également adressé

## SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS

COMMUNE

DARCY MORIN GAMBÉ DENAUW DESAUNAY

PIAT J-C PETIT JOSSEAUX VAN HOUTEGHEM D'HEYGERE